

Réf: Dossier N° 067147

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPV KORAH I »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ADJOUFFOU BELLEVILLE
AVENUE AKORA, Lot 16, Ilot 107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV KORAH I »

Objet : ALPHABETISATION, ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ADJOUFFOU BELLEVILLE
AVENUE AKORA, Lot 16, Ilot 107

Dirigeant(s) : M KORAH I LOKPAI ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08598 du 31/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42392/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

